

Ville de Montpellier/ Direction Déléguée Animations de proximité - Jeunesse –  
Service Vie associative

## Programme des RDV ASSOCIATIFS 2026

### Mars – Avril - Mai

Contenu détaillé des programmes organisés en présentiel  
à la Maison de la Démocratie (sauf pour le café info)  
16, rue de la République – 34000 Montpellier

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter  
l'Espace Ressources/Pôle Conseils au 04 34 88 75 25

**RDV n°1**  
**Formation « PSC-1 »**

Cette session vise à permettre aux responsables d'associations présents à obtenir le diplôme de secourisme PSC1.

**Objectif :**

Les objectifs du PSC1 sont :

- Exécuter les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins.
- Alerter les secours d'urgence
- Protéger la victime et les témoins sans s'exposer soi-même au danger

**Contenu :**

- Les premiers secours.
- La protection.
- L'examen.
- L'alerte et la protection des populations.
- L'obstruction des voies aériennes par un corps étranger.
- Les hémorragies externes.
- La perte de connaissance.
- L'arrêt cardiaque, réanimation cardio-pulmonaire et défibrillation.
- Les malaises.
- Les plaies et les brûlures.
- Les traumatismes des os et des articulations.
- La prise en charge d'une victime.

**Méthodes pédagogiques:**

- Études de cas
- Exposés interactifs
- Démonstrations pratiques
- Ateliers d'apprentissage des gestes et des conduites à tenir
- Simulations.

**Organisation :**

Nombre de participants : 10

**Date : Lundi 9 Mars 2026**

Horaires : 9h15/17h15 (avec une pause déjeuner de 12h30 à 13h30)

## RDV n°2

### Formation « Panorama des sources de financements publics des associations »

#### Objectif :

Cette formation a pour objectif d'aider les responsables d'associations présents à obtenir des pistes afin de diversifier leurs financements. Elle abordera spécifiquement les financements publics (compétences des différents acteurs, types de financements, calendrier des appels à projet etc.).

#### Contenu et déroulement:

Cette journée vise à aider les responsables d'associations notamment dans la diversification de leurs sources de financement. Pour cela, nous travaillerons à :

- Mettre en cohérence le modèle économique avec le projet associatif et ses activités
- Faire connaître les différentes sources de financements publics des associations, leur cadre réglementaire, leur utilité, les modalités, les moyens à mettre en œuvre.
- Définir une stratégie adaptée à son association en vue de diversifier ses sources de financements

#### Déroulement :

Cette journée sera consacrée aux sources de financements publics (compétences des différents acteurs, types de financements, obligations, etc.).

Les temps d'échanges, les exemples concrets et les travaux de mise en pratique seront privilégiés.

- Panorama des sources de financement des associations et enjeux de diversification :

- Tour d'horizon des financeurs publics (du local jusqu'au niveau européen)
- Analyse de leurs attentes

- Les différents partenaires financiers publics : Périmètres d'action,

- Champs de compétences,
- Types de financements possibles,
- Calendriers.

- L'adéquation entre son projet associatif, son modèle économique et l'environnement extérieur :

- Adaptation du projet associatif
- Stratégie de financement

Mise en œuvre opérationnelle : Organisation interne, qui fait quoi ?

- Veille et repérage des appels d'offres,
- Outils numériques support, plateformes de demande de subvention...

#### Organisation :

Nombre de participants : 12

**Date : Jeudi 12 Mars 2026**

Horaires : 9h15/16h30 (avec une pause déjeuner de 12h15 à 13h30)

### **RDV n°3**

### **Formation « Panorama des sources de financements privés des associations »**

#### **Objectif :**

Cette formation a pour objectif d'aider les responsables d'associations présents à obtenir des pistes afin de diversifier leurs financements. Cette journée abordera la diversité des financements privés possibles : financements participatifs, mécénat, sponsoring, fondations etc.

#### **Contenu :**

Sur cette journée, nous aborderons en introduction les enjeux de la diversification des financements. Nous traiterons les financements privés autour de deux axes : le financement des particuliers et le financement des entreprises.

Le financement des particuliers consistera à comprendre la mise en place de campagnes de financement participatif : règlementation, mise en place et évaluation.

Le financement des entreprises consistera à aborder les différents types de mécénats, la différence entre mécénat et sponsoring. En pratique, nous travaillerons sur une méthodologie de prospection, et sur la réalisation d'un dossier de partenariat : état des lieux pour l'améliorer lorsque celui-ci est existant, ou comment démarrer cet outil lorsqu'il n'existe pas.

#### **Déroulement :**

- Comprendre les enjeux de la diversification des financements
- Financements des particuliers : dons et adhésions, financement participatif
- Financements des entreprises : mécénat et sponsoring : différences, fiscalité et réglementation, stratégies de recherches de partenariats adaptés à son projet associatif
- Ateliers pratique : construction d'un dossier de partenariat et savoir construire un argumentaire

#### **Organisation :**

Nombre de participants : 12

**Date : Vendredi 13 Mars 2026**

Horaires : 9h15/16h30 (avec une pause déjeuner de 12h15 à 13h30)

**RDV n° 4**  
**Formation « Ecrire son projet associatif de manière collective»**

Cette formation vise à aider les responsables d'associations à dynamiser l'écriture, la mise à jour collective du projet associatif.

**Objectif :**

- Connaitre l'utilité et les composantes du projet associatif
- Comprendre la méthodologie pour réaliser et évaluer un projet associatif

**Contenu et déroulement:**

- Présentation croisée des attentes des participants et de leur positionnement sur les objectifs pédagogiques
- Enjeux, définition du projet associatif
- Les différentes étapes de la construction du projet associatif
- Définition de la vocation synthétique et spécifique
- Clarification de l'histoire, des valeurs
- Définition des finalités, de l'ambition et des missions
- Clarification du positionnement de son association
- Cartographier ses missions ou domaines d'activités clés au regard de la finalité de son projet.
- Cartographie des bénéficiaires et de leurs besoins, comprendre son écosystème, les partenariats, les financements.
- Savoir identifier ses spécificités ou principaux facteurs de différenciations.
- Faire un diagnostic de sa situation
- Définir ses orientations stratégiques et son plan d'actions
- Mettre en œuvre le projet du projet
- Suivre et évaluer son projet associatif
- Quiz de fin
- Bilan de l'intervention : évaluation de l'atteinte des objectifs

**METHODE PEDAGOGIQUE**

- Des conseils pratiques et un contenu illustré par des cas concrets
- Echanges autour des difficultés et des bonnes pratiques des associations participantes
- Mise à disposition en ligne de documents supports et de modèle (trame de projet associatif)
- Bilan de la formation

**Organisation :**

Il sera demandé aux participants d'apporter tout document utile à la compréhension du projet associatif (statuts, projet pédagogique, etc.).

Nombre de participants : 12

**Date : Jeudi 19 Mars 2026**

Horaires : 9h15/16h30 (avec une pause déjeuner de 12h15 à 13h30)

**RDV n°5**  
**Formation « Sensibiliser aux violences sexistes et sexuelles ».**

**Objectif :**

Une femme sur trois a déjà été harcelée ou agressée sexuellement sur son lieu de travail (IFOP, 2019) et une femme sur dix est victime de violences conjugales au cours de sa vie (enquête VRS). Les violences sexistes et sexuelles sont un risque à intégrer à la fois dans l'organisation du travail ou du fonctionnement associatif, ainsi que dans la prise en charge des personnes reçues.

**Postulat :** Les violences faites aux femmes constituent la résultante d'une exacerbation de rapports sociaux inégalitaires de sexe et de genre. De nombreuses démarches de sensibilisation et de formation sont à déployer dans toute structure employeuse.

**Séquence 1 – A) IDENTIFIER Les violences faites aux femmes : de quoi parle-t-on ? A quelles situations concrètes les violences de couple, sexuelles et sexistes se rapportent en milieu professionnel ? 1h30 [9h15-10h45]**

**Objectifs :** combattre les idées reçues, définir les violences faites aux femmes ; comprendre à quelles situations de travail elles sont exercées

**Contenus abordés :**

- Violences conjugales, intrafamiliales, sexuelles et sexistes (*définitions et éléments statistiques*)
- Typologie des formes (*physiques, psychologiques, verbales, sexuelles, économique, administratives, cyberviolences...*) et contextes des violences (*couple, famille, école, travail, espace public...*).
- Les notions de harcèlement sexuel, d'agression sexuelle et d'agissement sexiste.
- Les enjeux liés au consentement (*élasticité, traduction juridique et qualification au plan pénal*).
- Les violences faites aux femmes : un véritable objet de santé et de citoyenneté.

**Séquence 1 – B) COMPRENDRE Le continuum et la complexité des processus et mécanismes (*psychiques*) internes et externes (*socio-politiques*) liées à ces violences (*chez la personne qui les subie, chez la personne qui les exerce*) 1h30 [10h45-12h15]**

Objectifs : connaître et comprendre le continuum des violences de couple, sexuelles et sexistes ; discerner les enjeux institutionnels et sociétaux liés à la prévention et prise en charge.

Contenus abordés :

- *Eléments statistiques*
- *Le cycle de la violence*
- *Les facteurs de risques*
- *Les impacts et conséquence sur la victime*
- *Le psycho-trauma*
- *Les possibles causes du comportement violent*
- *Impacts sur la carrière professionnelle et les conséquences pour la structure employeuse*

Ces violences ne sont pas seulement un problème individuel, mais un véritable enjeu de société qui nécessite une action collective pour être éradiquées.

**Séquence 2 – A) PROTEGER : les responsabilités de l'employeur en matière de violences de couple, sexuelles et sexistes au travail 1h30 [13h30 – 15h00]**

Objectifs : connaître les principes généraux de prévention dans le secteur public, les obligations légales qui reposent sur les employeurs et leur mise en œuvre et comprendre les principes entre présomption d'innocence et obligation de protection.

Contenus abordés :

*Cadre de la loi : L'article L. 4121-1 du Code du travail ; La loi du 6 août 2012 ; La loi du 8 août 2016 La loi du 5 septembre 2018*

- *Interdiction du harcèlement sexuel / Interdiction des sanctions contre les victimes et les témoins [L.133 du Code Général de la Fonction Publique (133-1, 133-2, 133-3)]*
- *Protection fonctionnelle : La loi du 13 juillet 1983 ; L'article L.134-1 et L. 134-5*
- *Circulaire du 4 mars 2014 relative à la lutte contre le harcèlement dans la fonction publique*
- *Les dispositions de la loi en matière de protection de la victime et de sanction du harceleur*
- *Obligation de réaction, d'enquête et de réparation.*
- *Recours gracieux / recours hiérarchique*
- *Recours contentieux (le recours référé-provision en matière de refus de protection fonctionnelle, le recours pour excès de pouvoir ; le recours de plein contentieux)*
- *Le formalisme.*

La notion de faisceau d'indices concordants et les règles de preuves spécifiques en droit du travail et en droit pénal ; Preuve pénale et preuve administrative : des techniques comparables pour des règles différentes.

## **Séquence 2 – B) PREVENIR des violences sexistes et sexuelles au travail. Conduites à tenir et circuits d'orientation [15h00-15h30]**

Objectifs : connaître et faire appliquer les recommandations en matière de prévention en milieu professionnel ; savoir recueillir la parole, être capable d'orienter et d'aider la victime dans ses démarches.

### Contenus abordés :

*La communication interne : comment créer un climat de confiance pour libérer la parole ?*

*Le protocole de protection et de sécurité : quelles modalités d'application ?*

*Le déploiement d'actions de prévention et le référent harcèlement sexuel*

*La procédure de signalement donnant lieu à une enquête interne*

*La posture d'écoute, les conduites à tenir : cas concrets (que faire si l'auteur des violences est un salarié, un partenaire, un sous-traitant de l'employeur ?)*

*Les lieux d'orientation et d'accompagnement spécialisés : comment orienter et soutenir la victime au long cours ?*

*Les représentants du personnel, L'inspection du travail. Les associations de lutte contre les VSS.*

Analyse de situations.

Documentation ressources : guides de pratiques, kit et supports de communication et de sensibilisation, fiches réflexes.

### Organisation :

Nombre de participants : 12

**Date : Vendredi 20 Mars 2026**

Horaires : 9h15/16h30 (avec une pause déjeuner de 12h15 à 13h30)

**RDV n°6**  
**Formation « Savoir communiquer en public et conduire une réunion »**

**Objectifs :**

Cet atelier vise à aider les dirigeants associatifs à découvrir au travers de différents exercices et simulations, les bases et techniques d'expression orale lors de la première journée. La seconde sera consacrée à la découverte des différentes typologies de réunion et leurs méthodologies.

**Contenu et déroulement:**

**1er jour**

**Articulation et voix**

- Exercices d'articulation et de diction
- Travail de placement de la voix et d'écoute

**La posture**

- Les différentes postures d'expression orale
- Travail de placement de la voix et de l'écoute

**La gestion du stress en expression orale**

- Exercices de réduction du stress
- Entrainement à la gestion du stress

**Confiance en soi et conviction**

- Développement de sa présence et de sa confiance en soi
- Détermination de la motivation professionnelle (Utilisation de la PNL)

**Simulations de présentation orale**

- Jeux de présentations et de valorisations croisées
- Préparation à la présentation individuelle orale
- Préconisation des pistes d'améliorations

## **2ème jour**

Définition des différentes présentations orales

- Le pitch, la conférence
- La conduite et l'animation de réunion
- Le rdv professionnel

Construction des présentations

- Construire et structurer son discours préparé et immédiat
- Rendre le contenu vivant
- Mise en application et simulation

Transmettre une émotion

- Rythmer son discours et le rendre sincère
- Adapter son discours en fonction de ses objectifs de communication
- Développer sa singularité pour améliorer sa force de persuasion
- Travailler devant la caméra, auto-évaluation et pistes d'amélioration de la part du formateur

Evaluation des acquis et bilan

- Retour des participants
- Observation par le formateur durant les mises en situation, analyses et propositions de pistes d'amélioration.

## **Organisation :**

Nombre de participants : 10 participants (sur 2 journées)

**Date : Lundi 23 et Jeudi 26 Mars 2026**

Horaire : 9h15/16h30 (avec une pause déjeuner de 12h15 à 13h30)

**RDV n°7**  
**Formation « Concevoir son budget prévisionnel et compte de résultat »**

**Objectif :**

Cette journée participative vise à aider les dirigeants associatifs à mieux appréhender la conception et la conduite de leur budget prévisionnel et de leur compte de résultat. Cette formation abordera des notions de base de comptabilité. Elle s'adressera à des débutants. Les associations peuvent apporter leurs documents comptables.

**Contenu :**

La comptabilité associative est parfois complexe pour les dirigeants des associations. Véritable domaine de compétences spécifiques « la comptabilité » d'une association va dépendre de différents paramètres : les obligations légales, la méthode comptable adoptée, le niveau de compétence des administrateurs et les outils utilisés etc. Des éléments qu'il est important de comprendre dans leur ensemble sans pour autant être « expert ». Lors de cette formation nous présenterons les bases de la comptabilité associative et les points de repères pour comprendre et construire les principaux documents de synthèse : Budget Prévisionnel et Compte résultat.

**Déroulement :**

- Notions de base en matière de comptabilité associative :
  - Obligations de base et utilité de la comptabilité au sein d'une association,
  - Rôle du trésorier.e et responsabilités des dirigeants
  - Découverte du plan comptable associatif, outils simples, archivage...
  - Distinction entre comptabilité de trésorerie et d'engagement, les CVN ...)
  - Les dons en nature, les remboursements de frais et l'abandon de frais
- Zoom sur la composition des documents de synthèse :
  - Budget prévisionnel :
    - o Budgétiser le Fonctionnement : Prévoir le Fonctionnement de l'année suivante
    - o Budgétiser un Projet : Prévoir les dépenses et des recettes liées au Projet
  - Compte de résultat :
    - o Dépenses et recettes
    - o Contribution Volontaires en Nature
  - Cas pratique via une demande de subvention : élaboration d'un budget prévisionnel (de la structure, de l'action) et d'un compte de résultat tenant compte des CVN.

**Organisation :**

Nombre de participants : 10 participants

**Date : Mardi 24 Mars 2026**

Horaire : 9h15/16h30 (avec une pause déjeuner de 12h15 à 13h30)

## RDV n°8

### Formation « Les outils numériques au service de la communication externe d'une association»

#### Objectif :

Cette journée vise à aider les responsables d'associations à se familiariser avec des outils numériques simples en vue de déployer une stratégie de communication externe cohérente par rapport au projet associatif existant. Elle permet aussi de recenser les différents outils numériques de communication et d'en appréhender l'utilisation (notamment les réseaux sociaux).

Dans le détail, il s'agira de :

- Aider les responsables d'associations à concevoir une stratégie de communication externe cohérente avec leur projet associatif.
- Se familiariser avec des outils numériques simples, accessibles et adaptés (réseaux sociaux, newsletters, visuels).
- Renforcer les pratiques de communication externe par des ateliers pratiques : création de contenus, optimisation des publications, planification.
- Découvrir les bases des relations presse (communiqué, conférence de presse, contact avec les journalistes).
- Initier les participants aux usages concrets de l'Intelligence Artificielle pour la communication associative (rédaction, visuels, automatisation).

**Une connexion internet est souhaitée et il est conseillé aux participants d'apporter leur ordinateur et smartphone (s'ils en possèdent un).**

#### Contenu pédagogique et déroulement:

##### ***Jour 1 – Stratégie et outils numériques de base***

- **Introduction :** rôle et enjeux de la communication associative aujourd'hui.
- **Etat des lieux :** diagnostic des pratiques actuelles des associations participantes.
- **Panorama des outils numériques :**
  - Créer une fiche établissement sur Google
  - Mettre à jour et valoriser son association sur la plateforme :  
<https://antigonedesassociations.montpellier.fr/>
  - Sites et newsletters (WordPress, MailChimp/Brevo).
  - Outils visuels : Canva, outils libres. Réseaux sociaux : Facebook, Instagram, LinkedIn, TikTok (forces, limites, choix selon objectifs).
- **Pratique intensive réseaux sociaux :**
  - Créer un post efficace (texte + image).
  - Définir un calendrier éditorial simple.
  - Interagir avec sa communauté.

- **Atelier collectif** : analyse et optimisation de publications réelles (apportées par les participants).

#### **Jour 2 – Relations presse & nouvelles pratiques (IA)**

- **Relations presse pour les associations :**
  - Rédiger un communiqué de presse simple et impactant.
  - Organiser une conférence de presse.
  - Nouer et entretenir des relations avec les journalistes locaux.
- **Introduction à l'IA pour la communication associative :**
  - Rédaction de contenus (communiqués, posts, newsletters...).
  - Création d'images et visuels (Canva + IA générative).
  - Automatisations simples (chatbots, planifications...).
- 
- **Atelier pratique IA :**
  - Exercices guidés sur la rédaction de posts et la création de visuels avec IA.
- 
- **Construire une stratégie de communication intégrée :**
  - Articuler relations presse et outils numériques.
  - Établir un mini-plan de communication adapté à son association.
- **Clôture** : restitution des productions, échanges de bonnes pratiques, évaluation collective.

#### **Organisation :**

Nombre de participants : 12 (sur 2 journées)

**Date : Lundi 30 Mars et Mardi 31 Mars 2026**

Horaires : 9h15/16h30 (avec une pause déjeuner de 12h30 à 13h30)

**RDV n°9**  
**Formation « PSC-1 »**

Cette session vise à permettre aux responsables d'associations présents à obtenir le diplôme de secourisme PSC1.

**Objectif :**

Les objectifs du PSC1 sont :

- Exécuter les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins.
- Alerter les secours d'urgence
- Protéger la victime et les témoins sans s'exposer soi-même au danger

**Contenu :**

- Les premiers secours.
- La protection.
- L'examen.
- L'alerte et la protection des populations.
- L'obstruction des voies aériennes par un corps étranger.
- Les hémorragies externes.
- La perte de connaissance.
- L'arrêt cardiaque, réanimation cardio-pulmonaire et défibrillation.
- Les malaises.
- Les plaies et les brûlures.
- Les traumatismes des os et des articulations.
- La prise en charge d'une victime.

**Méthodes pédagogiques:**

- Études de cas
- Exposés interactifs
- Démonstrations pratiques
- Ateliers d'apprentissage des gestes et des conduites à tenir
- Simulations.

**Organisation :**

Nombre de participants : 10

**Date : Jeudi 9 Avril 2026**

Horaires : 9h15/17h15 (avec une pause déjeuner de 12h30 à 13h30)

**RDV n°10**  
**Formation « Responsabilités de l'association et de ses dirigeants »**

Qu'est-ce qu'être responsable, qui est responsable, quand et pourquoi ? Régulièrement les administrateurs sont amenés à se poser ces questions et à s'interroger sur les risques que peuvent rencontrer leur structure. Cette formation a pour objectif de répondre à ces interrogations. Elle doit permettre aux associations de mieux comprendre et évaluer les risques en matière de responsabilité civile et pénale.

**Objectifs :**

- Permettre aux associations de mieux comprendre et évaluer les risques en matière de responsabilité civile et pénale.
- Comprendre la notion de responsabilité civile et pénale
- Connaitre les bonnes attitudes qui sécurisent la gestion de son association
- Identifier les types d'assurances adaptées à son activité

**Contenu pédagogique :**

- Présentation croisée des attentes des participants et de leur positionnement sur les objectifs pédagogiques
- Les sources juridiques de fonctionnement d'une association
- Notion d'association et de dirigeant associatif
- Notion de responsabilité civile d'une association
- Notion de responsabilité pénale d'une association
- Les responsabilités civiles et pénales de l'association
- Zoom sur le transport de personnes (personnel, en commun, en faisant appel aux parents)
- Les responsabilités des dirigeants
- Les bonnes attitudes du dirigeant
- La responsabilité des associations employeurs : règles à respecter, risques et bonnes pratiques
- La gestion des assurances de l'association
- Conseils et bonnes pratiques
- Quiz de fin
- Bilan de l'intervention : évaluation de l'atteinte des objectifs

**Moyens et supports pédagogiques :**

- Des conseils pratiques et un contenu illustré par des cas concrets
- Echanges autour des difficultés et des bonnes pratiques des associations participantes
- Des fiches pratiques
- Des situations pratiques liées à la responsabilité des associations et de ses dirigeants
- Bilan de la formation

**Organisation :**

Nombre de participants : 12 participants

**Dates : Lundi 13 Avril 2026**

Horaire : 9h15/16h30 (avec une pause déjeuner de 12h15 à 13h30)

**RDV n°11**  
**Formation « Gestion de conflits ».**

**Objectif :**

Les objectifs de la formation visent à diagnostiquer et analyser les différents types et niveaux de conflits. Reconnaître sa sphère d'influence pour traiter le conflit. Gagner en confort et en efficacité dans la gestion des conflits. Aborder avec efficacité l'après conflit, retrouver la confiance.

**Sous-objectifs / Indicateurs :**

- Être en capacité de diagnostiquer et analyser les différents types et niveaux de conflits
- Être en mesure d'identifier l'impact et les conséquences
- Être en capacité de mettre en œuvre un plan d'action efficace visant sa résolution
- Accompagner avec bienveillance et sérénité les acteurs pour gagner en confiance / réduire l'impact post-conflit

**Methode pédagogique :**

- Analyse des profils et des Caractéristiques
- Mise en situation
- Echange de pratique

**Déroulement :**

- Comprendre les mécanismes du conflit
- Mieux se connaître pour mieux maîtriser ses réactions et ses émotions
- Apprendre à arbitrer et arbitrer sans s'impliquer
- Se reconstruire après un conflit

**Organisation :**

Nombre de participants : 12

**Date : Jeudi 16 Avril 2026**

Horaires : 9h15/16h30 (avec une pause déjeuner de 12h15 à 13h30)

**RDV n°12**  
**L'Intelligence Artificielle au service de l'association**

**Objectif :**

Cette formation a pour objectif de permettre aux responsables associatifs de comprendre les principes généraux de l'intelligence artificielle et d'identifier des usages concrets et adaptés à leur structure. Elle vise à outiller les associations pour intégrer ces nouveaux outils de manière raisonnée, au service de leur projet associatif, tout en développant un regard critique sur leurs limites et leurs impacts.

**Contenu :**

Cette journée permettra d'aborder les fondamentaux de l'intelligence artificielle et ses principaux domaines d'application dans le secteur associatif. Les participants découvriront des exemples d'usages concrets de l'IA pour la communication, la gestion et l'organisation interne des associations. Les apports aborderont également les limites de ces outils, les risques liés aux biais, aux erreurs et aux enjeux de protection des données, ainsi que les questions éthiques associées à leur utilisation.

**Déroulement :**

- Alternance d'apports théoriques accessibles, de démonstrations d'outils et de mises en pratique afin de favoriser une appropriation progressive des usages de l'intelligence artificielle dans un cadre associatif.
- Temps d'acculturation autour des principes généraux de l'intelligence artificielle et de ses évolutions récentes, à partir d'exemples concrets issus du quotidien associatif.
- Identification des opportunités offertes par l'IA pour les associations (communication, rédaction de contenus, organisation interne, appui à certaines tâches administratives), ainsi que de leurs limites et points de vigilance.
- Découverte et prise en main d'outils d'IA accessibles à travers des ateliers pratiques, réalisés individuellement ou en petits groupes, à partir de situations réelles rencontrées par les participants.
- Analyse collective des productions et des résultats obtenus, favorisant la mutualisation des expériences et le partage de bonnes pratiques.
- Temps de synthèse visant à identifier des usages réalistes et adaptés à chaque association, en replaçant l'intelligence artificielle comme un outil au service du projet associatif, dans le respect des enjeux éthiques et de la responsabilité des acteurs associatifs

### **Méthode pédagogique :**

Nos interventions seront participatives et actives. Elles mêleront apports théoriques, études de cas et témoignages et mises en situation pratiques.

- Alternance entre apports théoriques, études de cas et mises en situation pratiques.
- Exercices individuels et collectifs pour favoriser l'apprentissage actif.
- Utilisation des outils en direct (ordinateur + connexion internet).
- Partage d'expériences entre participants pour enrichir les pratiques.

Les apports théoriques seront illustrés par des exemples précis issus de l'expérience des formateurs.

Les formateurs seront attentifs aux partages d'expériences et à la mutualisation de pratiques. D'une manière générale, les méthodes choisies répondent à plusieurs exigences :

- Articuler des apports conceptuels avec des échanges d'expériences entre participants,
- Illustrer le contenu théorique par des exemples précis,
- Donner des clés d'accès aux conditions opérationnelles de transfert dans la pratique.

### **Organisation :**

Nombre de participants : 12

**Date : Lundi 4 Mai 2026**

Horaires : 9h15/16h30 (avec une pause déjeuner de 12h15 à 13h30)